

Sensibilisation

A la découverte des compétences psychosociales (CPS) : concepts et bonnes pratiques

Dates de la session :

17 Juin 2025

Format & durée :

Présentiel

1 jour - 7 heures

Lieu :

69 - Rhône

L'Arbresle (69)

Horaires :

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Groupe :

10 à 15 personnes, maximum 2 personnes par structure.

Intervenant.e.s :

C. MIGNOT et C. CHIRSANOV, formatrices à Promotion Santé ARA

Tarif :

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA. Les frais de déplacement et de repas restent à la charge des participants.

Contact pédagogique :

caroline.mignot@promotion-sante-ara.org

Contact administratif :

formation69@promotion-sante-ara.org

S'inscrire

Date limite 1 juin 2025 dans la limite des places disponibles.

Compétences psychosociales

Les Compétences Psychosociales (CPS) sont de plus en plus présentes dans les projets de promotion de la santé, notamment à destination des enfants et des jeunes. De quoi parle-t-on ? Pourquoi et comment les travailler ? Comment monter un projet CPS en s'appuyant sur les données issues de la recherche et les retours d'expérience ?



Objectifs pédagogiques

- Acquérir des notions autour des CPS et faire le lien avec la santé globale et la promotion de la santé.
- Expérimenter et identifier les principales CPS.
- Se repérer dans le contexte, l'historique, les développements autour des CPS, et identifier des programmes validés et des bonnes pratiques.
- Définir des objectifs et des activités pour mener un projet autour des CPS



Profils des participants

Tout professionnel ou bénévole impliqué dans une structure accompagnant des parents, des enfants ou des jeunes (0 à 25 ans).

Les acteurs du Rhône sont prioritaires.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements.



Pré-requis

Ne pas avoir suivi dans les 3 dernières années une formation sur les CPS.

Être en situation ou avoir pour objectif de mener ou élaborer un projet de développement des CPS.